

RAPPORT N° 390 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 3 JUIN 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 27 mai au 3 juin 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas de deux (2) jeunes filles élèves du secondaire qui ont été torturées par des Imbonerakure dans la province de Gitega et d'un (1) militant du CNL (Congrès National pour la Liberté) qui est détenu arbitrairement à la suite d'une dénonciation calomnieuse d'un chef de colline en province de Rumonge.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 28 mai 2023, le corps sans vie en décomposition d'un homme connu sous le nom de Rukata a été découvert dans une plantation d'arbres sur la colline de Sampeke de la commune de Kayogoro, en province de Makamba (sud du Burundi), à quelques 4 km de son domicile situé sur la même colline.

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de Rukata, militant du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie), avait été amputé de ses organes génitaux par des individus non identifiés. Il était porté disparu depuis le soir du mercredi 24 mai lorsqu'il était parti avec des clients qui avaient l'intention de lui acheter du bois d'eucalyptus dans sa plantation située sur la même colline.

Les mêmes sources ont précisé que le corps de la victime a été inhumé le même jour sur place par des volontaires de la Croix-Rouge sur l'ordre de l'administration locale.

- Dans la nuit de samedi à dimanche 28 mai 2023, un certain Sagamba, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD, a été tué à coups de gourdins par d'autres Imbonerakure en patrouille nocturne sur la colline et zone de Muzye, en commune de Giharo de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, Sagamba a été surpris en flagrant délit de vol de haricots dans un champ et a tenté de fuir avant d'être assommé à coups de gourdins sur le terrain de football de Nyesasa par ces Imbonerakure enrégés qui s'étaient lancés à sa poursuite.

SOS-Torture Burundi déplore les abus commis, à travers tout le territoire, par des Imbonerakure qui se croient tout permis à cause d'une impunité qui entoure la plupart de leurs crimes commis particulièrement depuis l'avènement du parti CNDD-FDD au pouvoir. Elle demande une enquête judiciaire crédible et indépendante pour déterminer les auteurs du meurtre et les traduire devant la justice.

- Dans l'après-midi de mardi 30 mai 2023 vers 17 heures, un corps sans vie d'un homme âgé d'une cinquantaine d'années a été découvert par des cultivateurs sur la 4^{ème} transversale de la zone de Gasenyi, en commune de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), tout près de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la RDC (République Démocratique du Congo).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de ce père de famille de 5 enfants avait été décapité par individus non identifiés. Des habitants de la localité ont confirmé qu'il était parti très tôt de son domicile pour l'entretien de son champ de pastèques situé à moins d'un kilomètre de la rivière Rusizi et que sa famille avait attendu son retour en vain.

SOS-Torture Burundi déplore une recrudescence de cas d'atteintes au droit à la vie commis dans plusieurs endroits du pays et demande des enquêtes approfondies et impartiales pour identifier les auteurs et traduire devant la justice.

- Dans la journée de mercredi 31 mai 2023, le corps sans vie de Daniel Nahindavyi, âgé de 66 ans, a été retrouvé dans une petite brousse située sur la colline de Fota, non loin des bureaux de la commune de Ndava, en province de Mwaro (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, le corps de Daniel Nahindavyi, originaire de la colline de Mahaganya de la commune de Nyabihanga dans la même province, était ligoté et il aurait été tué ailleurs puis jeté à l'endroit où il a été découvert pour maquiller le crime.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique et violences basées sur le genre

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle qu'en date du 22 mai 2023, vers 21 heures, deux jeunes filles, Médiatrice Irankunda, âgée de 18 ans, et Sierra Iteriteka, âgé de 17 ans, ont été grièvement passées à tabac dans la capitale politique de Gitega (centre du Burundi) par deux Imbonerakure connus sous les noms de Don Divin Nduwimana et de Jean Pierre Nkurunziza pour avoir refusé de coucher avec eux.

Selon des sources locales, Médiatrice Irankunda, élève au Lycée Christ-Roi de Mushasha en 2^{ème} année de la Section Informatique de télécommunications, et Sierra Iteriteka, élève au Lycée de la COMIBU¹ en 2^{ème} année de la section scientifique, ont été conduites à un endroit de « correction », communément appelée « Kwidodero », dans une petite brousse située tout près du Centre des sourds-muets de Mushasha par ces deux Imbonerakure qui les ont gravement torturées à coups de gros bâtons pour les punir de leur refus de coucher avec eux.

¹ Communauté musulmane du Burundi.

Les deux victimes ont, entre autres, été grièvement blessées au niveau du dos et des jambes et ont été admises à la Polyclinique médicale « Ubuzima » située au quartier de Yoba à Gitega pour des soins intensifs.

Selon les mêmes sources, Don Divin Nduwimana, un administratif à la base bien connu pour ses bavures commises pendant la nuit au cours des patrouilles des Imbonerakure, et Jean Pierre Nkurunziza, un chauffeur à la Brigade anti-corruption, ont été arrêtés le lendemain du double crime par la police et sont détenus au commissariat provincial de la police à Gitega.

SOS-Torture Burundi demande que ces deux Imbonerakure soient punis conformément à la loi et que les deux jeunes filles victimes de torture soient équitablement indemnisées de leurs souffrances physiques et psychologiques.

3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention provisoire

- En date du 31 mai 2023, un militant du parti CNL connu sous le nom d'Augustin Hicuburundi a été arbitrairement condamné à une peine d'une année de servitude pénale et à une amende de vingt-cinq mille francs burundais (25 000 Fbu) au cours d'un jugement prononcé dans un procès en flagrance par le Tribunal de grande instance de Rumonge (sud-ouest du Burundi) sur de fausses accusations de coups portés contre sa femme propagées par le chef de colline de Kagongo de la zone de Kizuka, en commune et province de Rumonge .

Selon des témoins, la femme d'Augustin Hicuburundi qui avait été convoquée au procès a fortement nié avoir été battue par son époux, mais cela n'a pas empêché aux juges siégeant à l'audience publique de le condamner sur la seule base d'une dénonciation calomnieuse contenue dans le rapport produit par le chef collinaire.

Les mêmes sources ont affirmé que le couple a vainement expliqué de manière claire l'existence d'un conflit entre la victime et le chef collinaire de Kagongo qui avait juré de se venger.

SOS-Torture Burundi demande au ministre ayant en charge la justice dans ses attributions de tout mettre en œuvre pour mettre un terme aux abus commis par certains magistrats qui se livrent à des actes d'instrumentalisation de la justice à des fins politiciennes ou personnelles.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.